

Mardi 13 avril 2021



## Caen-Normandie : revenir à l'essentiel

Le Journal du Dimanche du 11 avril 2021 a publié le second classement « Villes et villages où il fait bon vivre ». Huit communes de Caen la mer y figurent en très bonne place dans le TOP 5 de leur catégorie de taille et, pour la plupart, elles confirment leur classement 2020. Une visibilité nationale bienvenue pour accentuer la mise en lumière des nombreuses actions entreprises depuis 2018 au service de l'attractivité du territoire, sous la bannière « Caen-Normandie, la liberté s'est gagnée ici ».

### Le classement des Villes et Villages où il fait bon vivre

Régulièrement, des classements sur les villes françaises et leur « qualité de vie » sont publiés. L'intérêt n'est pas forcément de s'arrêter sur un seul, mais de tenter d'en déduire une ligne commune. Ainsi, la seconde édition du classement « Villes et villages où il fait bon vivre », publié le 11 avril 2021 dans le Journal du Dimanche et réalisé (sur 183 critères) par l'association Villes et villages où il fait bon vivre, confirme les performances de Caen la mer dont **8 communes figurent dans le TOP 5** de leur catégorie de taille : Authie, Bretteville-sur-Odon, Caen, Cormelles-le-Royal, Epron, Louvigny, Mondeville et Saint-Contest. On rappellera aussi la 8ème place des villes de 3 500 à 5 000 habitants pour Fleury-sur-Orne.

La ville de Caen gagne 3 places par rapport à 2020 au classement national (9ème en 2020 et 6ème en 2021) et 2 places pour les villes de plus de 100 000 habitants (6ème en 2020, 4ème en 2021).

### Caen, ville bien classée dans différents classements

Ce résultat peut être rapproché d'autres classements qui, le plus souvent, placent Caen en haut des listes et souvent comme 1ère de Normandie. Citons notamment :

- Indice « Work en live » (Meilleurtaux.com & Jobijoba) 2019 : 9ème ville de France dans le classement des villes les plus attractives en termes d'emploi et de pouvoir d'achat immobilier.
- Baromètre Arthur Loyd du dynamisme et de l'attractivité des métropoles 2020 : 12ème métropole intermédiaire (+ 4 places depuis 2019).
- Dans le TOP 3 des 10 villes pour quitter Paris mais en y conservant en emploi. Étude site Wan2bee en 2020.
- Cadreemploi.fr : 1ère ville de Normandie (2019) les plus dynamiques pour l'emploi des cadres.
- Le Figaro : TOP 10 des villes de 100 000 à 200 000 habitants où l'on vit heureux en famille (10ème place en 2021).

- TOP 10 des villes où investir (2020 - Le JDD/Se loger).
- Média étudiant Thotis : 2ème ville étudiante de France et 1ère de Normandie.
- L'étudiant : depuis 2014, dans le TOP 10 des grandes villes étudiantes, pour sa vie étudiante. 3ème pour 2020/2021.
- 2020 (HOLIDU) – TOP 5 (4ème) des villes françaises les plus riches en activités culturelles.
- L'EXPRESS 2020 : 1ère ville de Normandie pour le nombre d'équipements sportifs par habitant.

S'il serait malvenu de penser que les résultats du classement du Journal du Dimanche sont le fruit des seules actions publiques, il est en revanche possible d'en déduire une correspondance de plus en plus visible et crédible entre les souhaits exprimés par nos cibles quant à une nouvelle destination de vie personnelle et/ou professionnelle et la manière dont ils perçoivent notre territoire. Le site Se Loger rappelait d'ailleurs il y a quelques temps que « Caen » avait vu le nombre de recherches de biens immobiliers augmenter de 129 % entre 2019 et 2020 sur Internet.

### Une ville moyenne qui offre tous les avantages d'une grande métropole

Depuis 2018, une mission « Attractivité » a été mise en place au sein de la Communauté urbaine pour **développer et coordonner les actions de promotion externe du territoire**, principalement auprès des jeunes couples (25/45 ans) franciliens, y compris les originaires du Calvados.

Parmi les premières réalisations, la création d'une plateforme argumentaire permettant de regrouper, pour les partager, les atouts du territoire (voir : [www.caennormandie.fr](http://www.caennormandie.fr)). Soucieuse d'être à l'écoute des attentes et des besoins des cibles visées, cette plateforme s'adapte également au contexte. Ainsi, depuis le printemps 2020, les évolutions quant aux souhaits de nouveaux mode de vie ont particulièrement changé, de nombreux articles et tout autant de sondages le confirmant et allant dans le même sens. Sont donc désormais mis en avant les éléments suivants :

- Un territoire qui offre une **évidente facilité de vie** (sur les principes de la « ville du quart d'heure ») d'un territoire considéré comme « moyen » mais qui, dans le même temps, offre **tous les services d'une métropole** : santé, culture, enseignement, université, emploi, loisirs, etc. Les nouvelles aires d'attraction de l'INSEE donnent 468 000 habitants pour l'aire caennaise.
- Un territoire dont l'économie a su sans cesse se renouveler et se diversifier, offrant donc de vraies **perspectives de carrière dans des filières variées** (santé, numérique, services aux entreprises, agroalimentaire, logistique, ...), d'emploi et de télétravail. Pour l'INSEE, l'aire d'attraction de Caen c'est 187 000 emplois.
- Un cadre de vie réputé pour sa **tranquillité publique et son équilibre terre/mer**, sa gastronomie fruit de productions locales, son patrimoine médiéval et ses facettes plus modernes, sa large gamme de logement, le foisonnement de ses offres culturelles et sportives, etc.

- Un territoire aux racines anciennes, avec **une histoire et des valeurs riches** et uniques, notamment autour des notions de paix et de liberté.

C'est ainsi que le slogan publicitaire « *Votre nouveau pari : choisir la liberté* » qui était l'axe de communication 2018/2020, c'est mué en « **Votre nouvelle vie : revenir à l'essentiel** » depuis le printemps 2020.

### Caen-Normandie : destination emploi

Si la mission Attractivité œuvre avec ses partenaires (notamment l'Office de Tourisme et Caen Normandie Développement) pour **l'attractivité touristique, résidentielle et économique**, il est apparu assez tôt que ces trois secteurs sont souvent liés et que la question de l'emploi est primordiale. Cela, à rapprocher des attentes des entreprises du territoire, volontaires pour donner plus de lisibilité à leurs recrutements et pour amplifier l'attrait de leurs offres d'emplois par des atouts territoriaux.

Une plateforme de compilation des offres d'emplois a été mise en place en 2017 ([www.emploi-caennormandie.fr](http://www.emploi-caennormandie.fr)) et de nombreux stands ont été tenus à Paris dans des salons de l'emploi des cadres.

Pour compléter ces dispositifs de services, une action de promotion va se dérouler à partir du 20 avril prochain et jusqu'en décembre 2021 : la mise en ligne, sur les réseaux sociaux, de **courtes interviews de nouvelles et nouveaux cadres caennais**, venant à la fois prouver la vitalité de leur filière économique, mais aussi dire tout le bien qu'elles et ils pensent de leur nouvelle vie.

La première vidéo, diffusée le 20 avril 2021, donnera la parole du Directeur marketing France de Hamelin (voir [sous ce lien](#)), puis viendront les entreprises Dejamobile, KPMG, AET, Tinycoachnig, Bosh, Legallais, Fiber Academy, etc.

Il est à noter que la recherche d'emplois de qualité est d'abord menée au profit du développement de notre territoire et, donc, pour développer une réelle richesse pour tous nos habitants et nos entreprises.

### Caen-Normandie : une démarche globale et collective

Présentée à la presse le 6 décembre 2016, le projet « Attractivité » s'est peaufiné en 2017 (dont un grand sondage de la population au printemps 2017, la soirée Caen cause normand 2 en novembre et la présentation du 1<sup>er</sup> clip promotionnel « *Et si vous étiez libre ?* ») pour être opérationnel dès janvier 2018.

#### L'activité de la mission s'articule autour de ces axes de travail :

- **Construction et partage d'un socle argumentaire et de valeurs pour parler d'une seule voix**, dont les « *10 bonnes raisons de revenir à l'essentiel à Caen-Normandie* » (voir [sous ce lien](#)), ...

- **Constitution de supports indispensables** : bannière commune (voir [sous ce lien](#)), site, plaquette (voir sous [ce lien](#)), clips (version [longue](#), version [courte](#)), kits d'accueil avec des produits locaux (Filt, Hamelin, Petits mystères dans Caen, ...), photothèque commune en ligne, visuels publicitaires (voir les deux versions 2020, en ambiance [urbaine](#) ou en ambiance [maritime](#)), dossier de presse [en ligne](#), kiosque d'information à l'aéroport, ...
- **Campagnes de notoriété** : sur les réseaux sociaux, en presse écrite, sur des sites de replay TV (M6 en 2020 et France TV en 2021), via la promotion de sites de tournages (avec Normandie Images), via des partenariats avec des influenceuses/influenceurs ou des sites dédiés à la mobilité professionnelle (« [Paris je te quitte](#) » par exemple) , ...
- **Animation de services** : notamment le site [emploi](#) et le [service d'accueil](#) de nouveaux arrivants et ses connexions avec le service similaire au niveau départemental, ...
- **Création d'un élan collectif** :
  - Animation d'un comité de pilotage regroupant : Caen la mer, Ville de Caen, Calvados Attractivité, Normandie Attractivité, l'Aucame, Office de Tourisme et des Congrès Caen la mer-Normandie, Normandie Aménagement, la CCI Caen-Normandie.
  - Ligne graphique partagée (avec Caen Normandie Développement), actions et évènements mutualisées, notamment en interne avec le développement économique et l'Office de Tourisme, et en externe avec Calvados Attractivité (dont les actions à Paris sous le titre « Caen-Calvados ») et, en projet sur la question du recrutement, avec Latitude Manche, ...
  - Actions vers le grand public : sondage de 2017, les deux dernières éditions de Caen cause normand notamment, ...

**Contact presse :**

Daniela Terzi

Responsable communication - Caen la mer

02 31 25 45 94 - 07 84 51 03 97

courriel : [d.terzi@caenlamer.fr](mailto:d.terzi@caenlamer.fr)